

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 7 (1910)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

SEPTIÈME ANNÉE

N° 4.

AVRIL 1910

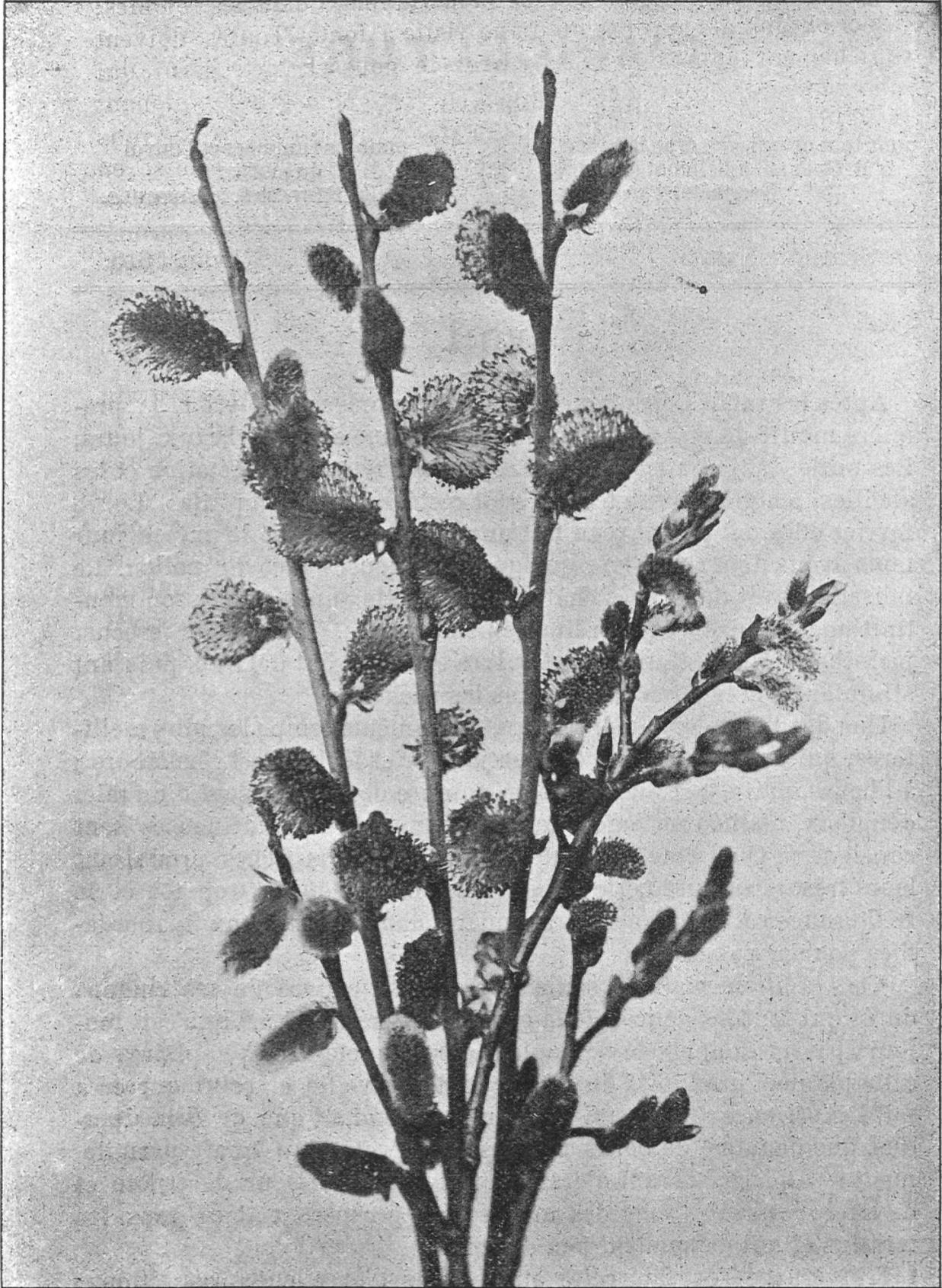
AVRIL

Après les rafales, les bourrasques et les orages de février, la première moitié de mars nous a enfin amené une série de beaux jours. Les nuits, toujours froides, ont cependant retenu la végétation et les abeilles, malgré le beau temps, sont restées assez tranquilles. Le 23 février elles ont de nouveau fait une bonne sortie et le même jour nous avons déjà vu arriver quelques butineuses avec du pollen. Le noisetier avait ouvert ses châtons, mais cette année ce buisson montrait une floraison extraordinairement pauvre. Maintenant crocus, jacinthe, violiers, thuyas vont suivre et formeront déjà un puissant stimulant à la vie renaissant dans les ruches.

Une des fleurs les plus précoces, et en même temps les plus mellifères, qui ouvre sa corolle déjà en janvier et février, est l'hellébore ; à l'heure qu'il est ses nectaires au nombre de 12 regorgent d'un miel délicieux, malheureusement inutilisé, puisque nos butineuses sont consignées. Quel dommage que les fleurs les plus riches produisent leurs trésors en pure perte : l'hellébore met la table trop tôt et le trèfle rouge cache son nectar abondant dans des tuyaux inabordables pour nos abeilles.

Vers la fin de mars le saule marsault se couvre de ses châtons dorés qui font les délices de la gent abeillière et cet arbre n'est toujours pas assez apprécié des apiculteurs ; quelques exemplaires de cette plante à proximité du rucher font merveille et celui qui en a fait l'expérience sait à quoi s'en tenir. Cependant que de coins perdus, que de talus, de bords de ruisseau où cet arbre serait parfaitement à sa place, servant d'ornement et de fournisseur de pollen et de miel ; les saules sont des arbres qui prospèrent dans tous les terrains et qui demandent peu de soins.

L'hivernage s'est fait cette année dans d'excellentes conditions ; il y a en général très peu d'abeilles mortes, peu de ruches orphelines ; la consommation a été normale et tout augure bien pour la



Saule marceau. *Salix caprea*. L.

saison prochaine. Voici le moment où la vie renaît dans les colonies; celles-ci ont maintenant besoin d'une visite à fond. Toutes doivent être richement approvisionnées; c'est le gousset bien garni qui donne du courage, de l'entrain et de l'énergie. Ménager maintenant la nourriture serait une économie de bouts de chandelles. Si vous nourrissez, n'allez pas à petites doses; une bonne colonie remise en une nuit facilement quelques litres. L'activité qui en résulte se maintient alors plusieurs jours et si l'on voit que la chaleur diminue on donne une nouvelle dose. Il est bien entendu que si l'on a commencé à stimuler il faut continuer jusqu'à la récolte, sans cela on risque de perdre tout le fruit de l'opération. Qu'on réfléchisse donc bien avant de s'y lancer.

Avril est le mois décisif; une ruche qui n'avance pas grand train maintenant est une non-valeur et le meilleur parti à en tirer, c'est sa réunion à une voisine. Il nous semble que pour nous aussi le temps devrait être passé où on gardait toujours tout ce qui se trouvait dans le rucher, où on acceptait les essaims de quelle souche que ce soit, où la sélection était confiée, ou plutôt abandonnée, à la bonne mère nature. Depuis des années on écrit, on fait des conférences sur ce chapitre et il serait enfin temps que chaque apiculteur essayât sérieusement un système rationnel et que dès maintenant déjà il marquât la ou les souches qui doivent lui fournir les mères de choix. Sans sélection point de progrès et point de vrai profit!

Ulr. GUBLER.

CONVENTION NATIONALE DES APICULTEURS AMÉRICAINS

Cher Monsieur Gubler,

Je vous ai promis un résumé de la Convention apicole américaine, à Sioux City, en septembre 1909. Je m'exécute.

Pour aller à Sioux City d'ici, il n'y a pas à traverser de pays pittoresque. Cette ville, toute neuve, est située à l'angle formé par les Etats du Nebraska, du Dakota Sud et de l'Iowa, sur la rivière de Missouri. Il n'y a donc pour nous que les plaines de l'Iowa à franchir, environ 250 milles. Mais j'avais reçu une invitation pressante de l'Etat du Kansas, comme juge de l'exhibition apicole à l'exposition annuelle d'agriculture de cet Etat, à Hutchinson. C'était la seconde invitation de ce genre et je me décidai à accepter cet honneur. Je fis donc d'une pierre deux coups, car les deux événements coïncidaient, à quelques jours de distance. Je partais par l'ouest, je rentrais par le nord-ouest.

Peut-être cela intéressera-t-il vos lecteurs d'apprendre qu'un Etat neuf comme le Kansas, qui n'existe comme Etat que depuis moins de cinquante ans, a déjà assez d'intérêts apicoles pour offrir aux exposants des primes s'élevant à la somme de 287 dollars, soit prêt de 1500 francs.

Leur exhibition se composait d'une trentaine de ruches d'observation avec abeilles et reines italiennes ou communes, quelques milliers de livres de miel, de la cire et nombre d'articles apicoles, ruches, instruments, etc. Pour l'instruction du public, il y avait une démonstration de la manière d'enfumer et d'ouvrir une ruche ; ceci sous tente grillée afin d'éviter les piqûres et une panique possible de la foule. Ces exhibitions d'abeilles, quand elles sont accompagnées par l'extraction centrifuge du miel, sont la meilleure réclame possible pour la vente de nos produits. L'extraction centrifuge faite publiquement de quelques rayons de miel est la méthode la plus pratique de mettre au niveau de tous une idée exacte de la qualité et de la pureté de nos miels.

Mais je n'ai pas commencé cette lettre dans le but de vous parler des méthodes du Kansas. Dépêchons-nous de reprendre le train pour arriver à Sioux City.

Environ cent cinquante apiculteurs étaient réunis dans cette dernière ville pour le congrès national. L'immense étendue de l'Union américaine cause une variété trop marquée dans le personnel de ces réunions. Très peu d'apiculteurs se trouvent en mesure d'assister à tous les congrès. Il en résulte que, malgré l'homogénéité de la société par ses adhérents, les différents congrès qui se suivent sont d'une variété extrême puisqu'ils ont très souvent lieu sous des climats différents, avec une flore dissemblable et une représentation nouvelle à chaque endroit nouveau. Mais Sioux City représente à peu près le climat de la partie la plus habitée de l'Union. Les idées discutées furent donc celles qui ont l'adaptation la plus générale.

La première question à l'ordre du jour était celle du dérangement artificiel des abeilles au printemps pour augmenter leur activité. Je ne crois pas avoir jamais vu plus ardentes discussions sur quelque sujet que ce soit. Tandis que quelques conservateurs amis de la tranquillité haussent les épaules en affirmant que le moindre dérangement, en quelque temps que ce soit, est nuisible à nos abeilles, d'autres, novateurs et impétueux enthousiastes, essaient de prouver que plus on dérange les abeilles et plus on leur donne d'activité. Un plaisant nous fait observer avec finesse qu'on peut en effet donner beaucoup d'activité aux abeilles, avec un petit bâton ou une plume maniés avec prestesse à l'intérieur du trou de vol, mais que cette

activité n'est pas du tout à désirer si on veut vivre en bonne intelligence avec elles. Il ajoute, avec un succès de fou rire, que cela indique qu'il est possible de changer jusqu'à un certain point le caractère des abeilles si l'on s'y prend d'une manière judicieuse.

Mais là ne s'arrêtent pas les occasions d'augmenter le résultat apicole par les manipulations de la ruche, et différents praticiens nous offrent des idées différentes sur ce que l'*Apiculture nouvelle* appelle le « secouage » des abeilles.

L'opinion est presque unanime à reconnaître qu'il y a bien des moments où le dérangement des abeilles, si minime soit il, est un abus fâcheux. En automne, quand il n'y a rien à récolter, en hiver, quand le froid les confine à la ruche et que la moindre alerte les induit à s'écarter du groupe au risque de s'engourdir, pendant les froids du printemps, où le même écueil est à craindre, il n'y a qu'à perdre à déranger les abeilles peu ou prou.

Mais on nous affirme, ce qui me semble plausible, que quand vient le beau temps et que la grande ponte commence avec un commencement de chaleur, le dérangement occasionné par l'ouverture d'une ruche n'est pas nuisible et augmente même leur activité. J'accepte ce raisonnement avec deux restrictions.

C'est d'abord qu'on n'ouvrira pas les ruches pendant les journées fraîches, où le couvain risquerait d'être refroidi et où la ruche elle-même se refroidirait de manière à retarder la ponte de la reine, puis il faudra aussi se méfier du pillage souvent provoqué par des visites trop prolongées et intempestives. Mais en dehors de ces conditions, je crois que nous sommes forcés de reconnaître qu'une visite en temps chaud qui force les jeunes abeilles à sortir et à agir quand elles sont encore trop timides pour s'aventurer au dehors d'elles-mêmes ne peut qu'avoir sur elles le même effet que l'essaimage.

Cet effet causé par l'essaimage, d'une activité plus grande, est discuté par M. Williams, de l'Indiana, puis repris par d'autres. Les abeilles qui ont essaimé donnent plus de résultats, nous dit-on, que celles d'une ruche qui n'essaime pas. Cela n'a rien d'étonnant. Quand elles essaient, toutes les abeilles capables de prendre leur vol sont entraînées au dehors. Il y en a beaucoup parmi elles qui seraient restées à la ruche plusieurs jours, dans des circonstances naturelles, avant de s'aventurer dans les champs. Dzierzon nous a appris, il y a longtemps, que la jeune abeille sort pour la première fois environ huit jours après sa naissance, puis qu'elle ne sort pour la seconde fois et définitivement comme butineuse que huit jours plus tard (*L'abeille et la Ruche*, 207-208).

Quand la ruche a essaimé, exception est faite à la règle. Même des abeilles fraîchement écloses, à peine capables de se traîner, se laissent

emporter par le tourbillon de l'essaim et tombent devant le plateau, incapables d'aller plus loin. Nous avons donc dans l'essaimage une circonstance anormale qui pousse les jeunes abeilles à agir plus tôt. Elles vont plus tôt butiner, à moins que leurs services soient nécessaires à l'intérieur. Voilà une augmentation d'activité facilement expliquée.

Feu M. Pratt a affirmé que pendant une forte récolte les jeunes abeilles sortent à une date plus rapprochée de leur naissance que quand les circonstances ne demandent pas leur activité au dehors. Cela est vrai, mais il est vrai aussi qu'une sortie forcée, soit par l'essaimage, soit par l'intervention de l'apiculteur, accélère leur activité comme butineuses.

Il y a un point que j'ai souvent remarqué sans me l'expliquer jusqu'à présent. C'est que quand nous changeons un rucher de localité pour le placer dans un lieu qui leur est étranger, nous avons toujours un résultat meilleur qu'avec les ruches qui n'ont pas été dérangées. J'ai fait de ces changements bien des fois, dans le cours de mes quarante années apicoles et j'ai presque toujours remarqué une augmentation d'activité. Voici comment je l'explique et c'est cette explication que je soumis à la discussion du congrès.

Quand nous apportons des ruches dans un nouveau local, il se trouve parmi elles des abeilles de tout âge. A leur première sortie, après une journée ou deux de détention, elles s'aperçoivent que toutes les courses anciennes doivent être désappries pour apprendre une topographie nouvelle. Cela leur fait certainement le même effet qu'à vous ou moi, si nous visitons un pays nouveau ; il y a curiosité, intérêt redoublé. Par conséquent plus d'activité et de résultats inattendus.

Nous voyons donc que, malgré les objections formidables que présente la question de dérangement des ruches, il y a du pour et du contre. C'est ce qui ressortit clairement de la discussion à Sioux City.

(A suivre.)

C. P. DADANT.

JUSQU'OU VONT LES ABEILLES

Je ne comptais pas revenir sur ce sujet parce que les lettres que plusieurs abonnés ont bien voulu m'écrire ne faisaient que confirmer mes appréciations, mais l'article de M. C.-P. Dadant avait à peine paru, dans le dernier numéro, que deux de mes correspondants reprenaient la plume pour me demander mon avis au sujet du cas de M. de Layens, qui avait observé *une fois* (c'est moi qui souligne),

des abeilles à plus de cinq kilomètres des ruches les plus rapprochées.

Je ne vois vraiment là rien qui soit de nature à nous émouvoir et si M. C.-P. Dadant ne dit pas non, c'est parce que le fait, présenté comme une exception isolée, perd toute valeur pratique. Mais M. Dadant ne l'accepte pas plus qu'il ne le repousse, en quoi il est prudent. En effet, l'observation, telle qu'elle nous est rapportée est peu concluante. Il n'y avait pas de ruchers à moins de 5 kilomètres de l'endroit où M. de Layens a vu des abeilles, je veux bien le croire, mais n'y avait-il pas des abeilles sauvages plus près que cela? L'allégation de M. de Layens n'est pas une observation scientifique et, pour mon compte, je ne la retiens pas à cause de cela, et aussi parce qu'elle est en contradiction avec ce que nous avons tous observé. Quand on contredit la presque unanimité des observateurs du monde entier, il faut présenter autre chose que des allégations, c'est-à-dire donner des preuves et des raisons.

Eh ! va penser ici un de mes correspondants, c'est justement ce que je vous ai écrit : le récit de M. Doolittle, dans le numéro d'août dernier, était très précis et très détaillé. Que voulez-vous de plus?

Je veux de plus qu'un récit soit vraisemblable. Et celui de M. Doolittle ne l'est pas.

Il y a dans la Société romande une élite d'observateurs instruits qui savent ce que c'est que la méthode dans les sciences, ils ne s'étonneront pas de me voir faire table rase des opinions antérieures et rejeter l'autorité de M. Doolittle. D'ailleurs si cet illustre apiculteur a rendu de grands services à notre industrie, on ne doit pas oublier qu'il n'en est pas à sa première assertion fantaisiste. Si je consentais à trancher la question en pesant les autorités pour ou contre, je m'en rapporterais à celle de M. Dadant, dont je rappelle l'opinion très ferme et très précise dans le dernier *Bulletin* : « Je veux voir mon rucher à moins de 2,500 mètres du centre de la récolte. » Voilà un avis à mettre en regard de celui de M. Doolittle donnant à son correspondant le conseil de doubler son rucher parce qu'il peut compter sur la récolte que lui procureront des pâturages situés à 7 et 8 kilomètres de son rucher. Et allez-y, bonnes gens !

Il y a encore une autorité contre nous, c'est celle de M. Alexander. Il a prétendu que ses abeilles allaient à 8 kilomètres, vers des champs de blé noir, sur le penchant des collines.

Les *Gleanings*, en citant ce prétendu fait, dont le récit n'est pas même accompagné d'un semblant de démonstration, disent que les abeilles ont la vision télescopique et que lorsqu'à travers une vallée elles peuvent voir une tache blanche ou quelque chose qui indique

des fleurs, elles volent jusqu'à ce qu'elles y arrivent. Avant d'expliquer le fait, il aurait fallu le prouver. L'explication n'est d'ailleurs pas très sûre ; je ne crois pas du tout que les abeilles vont aux champs attirées par la couleur des fleurs ; à mon avis, elles se dirigent vers les champs qui sentent le nectar et leur attention est éveillée par la brise embaumée.

Mais vraiment est-ce que l'autorité de M. Alexander est telle qu'elle puisse faire échec à l'opinion générale ? Rappelez-vous l'histoire des colonies aux multiples reines. C'était une simple fantaisie, une extravagance amusante et que je ne regrette pas, parce qu'elle a appris à quelques apiculteurs à se méfier. Hélas ! il en est d'autres qui ont tout pris au pied de la lettre et qui ont sacrifié des reines, perdu beaucoup de temps, sans avoir augmenté leur esprit critique. Lorsque M. Alexander a consenti à terminer sa petite mystification en avouant qu'il n'avait réussi à rien, cela n'a même pas suffi pour éclairer quelques emballés. Vous souvenez-vous de l'article fameux de l'abbé Guyot ? Il serait peu charitable d'insister sur son roman puisqu'il fait le mort, très sagement. Mais à son tour il a troublé quelques cervelles, et ce n'est pas fini. N'est-ce pas encore M. Alexander qui conseillait de vider les rayons, au printemps, et de remplacer le vieux miel par du sirop de sucre ? Il avait de l'humour. Laissons donc M. Alexander.

Si nous rejetons l'autorité, c'est afin d'observer avec l'esprit libre. Tous ceux qui seront, ou qui se mettront dans les conditions convenables pour bien observer auront vite fait justice des récits fantastiques de quelques uns.

Sur un sujet aussi élémentaire et aussi important que celui de la distance à laquelle les abeilles vont récolter, il ne devrait y avoir aucun désaccord entre apiculteurs. Mais puisqu'il y a des opinions très différentes, que chacun fasse au moins une petite expérience et devienne ingénieux pour la mener à bien. Je ne doute pas que cela mettrait en relief des différences assez grandes selon les pays. Il semble démontré qu'à la montagne les abeilles vont plus loin que dans la plaine et que les bois limitent leur course plus que les pièces d'eau. Sans doute, une étude approfondie des différentes conditions de terrain obligera à formuler des principes variables. Cependant il faut distinguer entre un fait exceptionnel, sans utilité pratique à cause de sa rareté, et le fait courant qui se rattache aux conditions fructueuses d'une exploitation. Que M. de Layens ait réellement vu *une fois*, dans le Dauphiné, des abeilles butinant à 5 kilomètres de leur ruche, ce serait très intéressant à savoir pour le savant, pour l'entomologiste, mais quel intérêt cela a-t-il pour le producteur de miel ? Il est donc nécessaire de ne pas perdre de vue que la principale

question, pour nous autres, est celle-ci : Jusqu'où vont les abeilles pour récolter d'une manière appréciable ? Et subsidiairement : Jusqu'où s'éloignent-elles le plus sans s'égarer ? M. Doolittle dit qu'elles récoltent utilement pour l'apiculteur jusqu'à plus de 11 kilomètres. Il y a sensiblement moins que cela de Nyon à St-Cergues et de Lausanne à Morges, à vol d'oiseau, bien moins aussi de Coppet à Gex. Qu'est-ce que vous penseriez d'un apiculteur qui vous raconterait que ses abeilles de Coppet ont été butiner en masse sur les coteaux de Gex ? Vous ririez de bon cœur, à condition que ce soit la plaisanterie d'un homme obscur, comme disait Erasme. Mais vous imaginez-vous la stupeur que vous éprouveriez, vous qui avez le sentiment du respect qu'on doit à ses grands hommes et des devoirs qu'ils ont vis-à-vis du public auquel ils servent de guide, si M. Edouard Bertrand vous racontait qu'à Nyon il faisait sa récolte tantôt sur les coteaux de St-Cergues, tantôt sur les prairies de Rolle, tantôt encore sur Gex ? Il faut songer à ce que c'est que 11 kilomètres à vol d'oiseau ; prenez vos exemples autour de votre habitation et faites la promenade, pour voir !

Ami lecteur ne comptez que sur les champs éloignés de votre rucher de moins de 1500 à 2000 mètres au plus, et soyez sûr que même à la montagne, les fleurs situées à plus de 3000 mètres ne seront visitées que dans des circonstances exceptionnelles et sans profit pour l'apiculteur.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

AUX APICULTEURS ROMANDS

Prix des miels.

Quoique faisant partie, depuis peu, de la Fédération vaudoise d'apiculture (section de Cossonay) espérant que beaucoup d'entre vous, chers collègues, ont sans doute, en leur temps, fait les mêmes constatations concernant les prix des miels en 1909, nous tenons à signaler l'importance qu'aurait pour l'avenir de notre apiculture romande *une entente générale* sur les prix du produit de nos ruchers.

En premier lieu nous prenons la liberté d'observer que le prix de 160 fr. par cent kilos pour les miels clairs, fixé par la Fédération vaudoise d'apiculture, ne nous a pas semblé être en rapport avec la production mellifère de cette dernière année où la récolte a été généralement très médiocre. Ce fait a été d'autant plus regrettable qu'on l'a publié dans quelques journaux, ce qui a eu de fâcheux résultats pour plus d'un apiculteur, lesquels ont vu non agréées leurs offres

faites aux mêmes conditions qu'en 1908. Les commerçants s'étant basés, avec raison, sur le tarif des miels publié par la Fédération vaudoise d'apiculture.

Ce n'est nullement le mode de porter les prix à la connaissance de l'acheteur que nous osons critiquer, au contraire, ce système serait excellent, mais il faut pour cela que les prix ne soient pas d'une telle modicité qu'ils nuisent aux producteurs raisonnables et soucieux de vendre leurs récoltes ce qu'elles valent. Nos collègues de la Suisse allemande vendent généralement leurs miels à raison de 190 fr. le quintal métrique. Ils tiennent loyalement les prix fixés par leur fédération, car étant mieux organisés, ils traitent suivant le tarif qu'ils ont eux-mêmes approuvé. Pourquoi nous, apiculteurs romands, ne pourrions-nous pas faire comme eux ? Nos produits sont-ils moins qualifiés et moins réels que les leurs ? Nous osons croire le contraire. Nos miels de première miellée, dits miels blancs, sont aussi bons et peut-être plus fins, au point de vue de l'arome, que ceux de nos compatriotes des bords du Rhin ou de l'Aar.

Donc là n'est pas notre point faible. Nous pensons qu'il faut plutôt le chercher dans un principe qui a de la peine à s'acclimater chez nous, Suisses romands. Nous voulons parler de *la meilleure entente qui devrait unir les producteurs*. Notre devise devrait être celle d'une nation voisine : *l'union fait la force*, pourvu que cette force soit notre droit.

Ne pourrait on pas à l'avenir fixer *un prix minimum* raisonnable convenu par tous les apiculteurs et où toutes les sociétés romandes auraient donné leur adhésion au nom de leurs membres ? Un prix que chacun s'engagerait à tenir et cela dans l'intérêt de tous. Il varierait suivant les années ; par exemple, en 1907 où la récolte était abondante, 160 fr. par quintal métrique nous semble raisonnable, mais cette dernière récolte a été si faible que le prix donné comme officiel était réellement trop bas. Seuls quelques gros marchands en ont profité. Cette modification dans notre mode de transactions aurait aussi cet avantage pour l'acheteur qu'il ne risquerait pas de payer la marchandise plus cher que ses concurrents, vu qu'on ne pourrait vendre en dessous du chiffre fixé comme minimum.

Nous aimerions à espérer que notre humble motion trouvera un écho favorable dans le clan de notre intéressante corporation, laquelle nous prions de ne pas oublier que le miel est un produit digne de la table des dieux et déjà fort apprécié par les gourmets de l'antiquité la plus reculée. Déprécier ce produit naturel par excellence, pur nectar des jolies fleurettes de nos monts et de nos coteaux ensoleillés, c'est le pousser à une déchéance dont nous sommes seuls responsables.

Nous ajoutons que les vœux que nous exprimons sont d'autant mieux réalisables que la nouvelle loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires est notre sauvegarde.

Deux apiculteurs.

CORRESPONDANCE

Neuchâtel, le 25 février 1910.

Cher monsieur Gubler,

Je prends la liberté de vous faire part des remarques faites en visitant mes ruches le 22 courant.

J'étais impatient de savoir le résultat de mes essais de couverture de ruches ; je désirais aussi savoir ce que me diraient les cartons posés au fond des ruches. Profitant donc de la superbe journée de mardi pour satisfaire mon désir, je soulevai une première caisse (au moyen du levier de votre invention), je fus très désagréablement surpris de la trouver humide, avec des moisissures. Je voulus alors savoir plus exactement ce qui en était. Je découvris la ruche et en retirai un premier, puis un second cadre, et, comme la journée était sinon chaude, du moins assez belle pour que les abeilles soient sorties en masse, je découvris toutes les ruches où, par leur état, les cartons signalaient une forte humidité. Voici sommairement ce que je trouvai :

1. La mortalité a été très faible jusqu'à ce jour.

2. Toutes les ruches, sauf deux, étaient humides, quelques-unes très humides : l'eau perlait même sur des couvertures de laine.

Cette humidité se trouve surtout dans l'angle inférieur, opposé au trou de vol. Les moisissures s'étendent de là sur le miel voisin.

Une seule ruche *avec couverture de paille est parfaitement sèche*. Les abeilles de cette ruche étaient groupées nombreuses au-dessus des cadres, ailleurs, elles étaient répandues un peu partout.

3. Les provisions, encore grandes, n'ont été attaquées que sur le devant et le bas des cadres et non à l'arrière comme je m'attendais à les trouver.

Si l'intérieur seul des ruches avait été humide, je croirais que la fermeture des ruches avait été trop exacte ; mais tout était humide : les planchettes, les matelas, les autres couvertures, tapis, sacs, etc. ; il faut donc penser que notre hiver doux et humide est la cause principale de cet excès d'humidité qui faisait un contraste frappant avec la ruche avec une couverture de paille, laquelle a été trouvée sèche.

Un essaim, pas très fort, a dû être visité dans tous ses cadres (la raison est trop longue à exposer). Cette ruche était normale quant à l'humidité, mais j'y ai trouvé un cadre sec et les autres peu garnis. C'est ce que je tenais à vous dire.

L'hiver plutôt doux a probablement permis aux abeilles de consommer davantage, elles peuvent donc se trouver à court plus tôt qu'à l'ordinaire. Je n'ai pas cherché du couvain, mais la revue complète de cet essaim m'en a fait voir une tache de 16 cm² environ. Une ruche à Pierre à-Bot a aussi été trouvée pauvre en vivres. Je compte y introduire 2 cadres garnis cet après-midi.

Le 10 mars.

Le beau temps d'hier m'a engagé à monter à Valangin faire une première visite aux 8 ruches que j'y ai avec M. K. Ces ruches, 13 cadres, sont en sapin non verni, elles n'ont eu pour couvertures qu'une natte et un matelas. Les hausses renfermant du miel en octobre sont restées sur trois ruches ; j'ai trouvé toutes les colonies vivantes, l'odeur des ruches est celle des colonies saines, toutes les ruches sont sèches, et les hausses sont garnies d'abeilles. J'indique simplement l'état des choses, en avril seulement on pourra peut être tirer des conclusions.

Tout à vous.

J. BERTRAND.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

Plusieurs cantons chargent les apiculteurs d'appliquer la loi.

Usant de la faculté qui leur est accordée, les cantons de Bâle-Campagne, Soleure, Zurich, Glaris, Obwald, Thurgovie et St-Gall ont chargé les organes de la Société suisse des amis des abeilles de l'application de l'arrêté fédéral du 3 décembre 1909. Le gouvernement de St-Gall a de plus voté une allocation annuelle de 300 fr. en faveur de ce nouveau service.

Mille marks pour les chercheurs.

La *Leipziger Bienen Zeitung* a ouvert depuis plusieurs années un concours pour la recherche d'un moyen sûr, simple et pratique de distinguer le miel pur du miel falsifié. Une somme de 1650 marks

a déjà été réunie à l'effet de récompenser les auteurs de la découverte. Un prix de 1000 marks au moins sera attribué au procédé que le conseil de santé de l'empire aura reconnu pratique et pouvant être utilisé par la police des marchés.

Une exposition en 1911.

Une exposition cantonale d'agriculture et d'apiculture aura lieu à Aarau en 1911. Le programme de la partie apicole a été fixé par les délégués de la Fédération des apiculteurs argoviens dans leur séance du 13 février dernier.

Une loi autrichienne contre la loque.

Le Parlement d'Autriche-Hongrie vient aussi d'adopter une loi mettant la loque au nombre des épizooties et ordonnant les mesures de préservation nécessaires.

Cheminots apiculteurs.

Les chemins de fer enlèvent à l'agriculture une surface cultivable importante. En Prusse, cette surface n'est pas entièrement perdue, car l'administration fait planter le long des talus des arbres fruitiers, des buissons qui offrent un abri protecteur aux oiseaux utiles, et des plantes mellifères. Elle encourage aussi la pratique de l'apiculture parmi les employés de la voie. C'est ainsi que 11200 marks ont été consacrés en 1908 à subventionner 165 employés pour achat de ruches et 208 autres pour suivre des cours apicoles. A la fin de la même année, il y avait en Prusse 2409 employés de chemin de fer apiculteurs.

J. M.

QUESTION N° 2

Y a-t il du danger à employer pour le nourrissage du sucre cristallisé que l'on emploie ordinairement pour galliser les vins ?

A. M.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 1

Panex sur Ollon, 21 février 1910.

Mon rucher est à 970 mètres d'altitude sur un gradin où aboutissent une vallée et un vallon ouverts sur la plaine qui est bien en vue. Par la route du vallon il y a 4 km. 2, en ligne directe 3 kilomètres environ.

La flore se développe en plaine environ quinze jours plus tôt et même plus, que chez nous, à 2 km. quelques jours plus tard, et à 1 1/2 km. 8-10 jours.

Jamais je n'ai vu le rucher en activité avant que la flore se développe à proximité.

Une autre observation, à 1 1/2 km. il y a une forêt de châtaigniers et jamais notre miel n'a eu l'arome des fleurs de châtaigniers.

Pour la récolte il faut la flore à proximité.

F. D.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. A. Béguin, Chambrelieu, 1^{er} mars. — Ici nos abeilles passent un hiver tout ce qu'il y a de mieux; je n'ai jamais vu aussi peu de mortes sur le plateau. Le 23 février, j'ai constaté les premiers apports de pollen et ces jours c'est à la recherche de l'eau que vont les abeilles. Je remarque déjà pas mal de couvain ailé; les populations sont fortes; tout fait prévoir une bonne année 1910, si le temps est favorable aux butineuses.

M. O. Vuadens, Monthey, 11 mars. — Dans une visite sommaire, faite le 5 mars, j'ai trouvé mes ruches en très bon état, tant sous le rapport des provisions que sous celui du couvain que j'ai partout remarqué abondant pour la saison, avec des populations relativement fortes.

Je dois cependant faire exception pour une colonie qui était en train de périr, ce qui aurait été affaire faite quelques heures plus tard, si le hasard ne m'avait conduit près du rucher : c'était quelques jours avant la visite dont je viens de parler; une pelote d'abeilles sur la planchette d'entrée, alors que toutes les autres étaient rentrées, attira mon attention et me fit constater qu'elles mouraient de faim. Il n'y avait plus une seule goutte de miel dans la ruche, à laquelle je me suis empressé de donner quelques rayons de réserve qui ont vite eu fait de remettre les choses au point.

Cette ruche a dû être pillée, car elle avait été approvisionnée dans les mêmes proportions que les autres cet automne. J'ai aussi entendu dire que des ruches de mon voisinage ont eu leurs colonies anéanties de cette façon dernièrement.

Avis donc aux collègues sans soucis au sujet de leurs abeilles!

M. Mahon, Courfavre, 17 février. — L'hiver que nous traversons est assez doux, sauf deux ou trois jours le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de 7 à 9 degrés centigrades, de la neige on n'en a pas eu beaucoup, du vent et de l'eau c'est autre chose.

Tel jour il neige un peu le matin, à midi beau soleil, malgré les tuiles devant les trous de vol, les abeilles sentant la chaleur n'ont rien de plus pressé que de vouloir prendre un peu d'exercice, histoire de se dégourdir les ailes ou les jambes; à deux heures de l'après-midi, un gros nuage passe sous le soleil et un vent froid se lève qui balaie les pauvres imprudentes sur le sol; résultat : une quantité qui ne se relèvent pas et malheureusement ces jours-là n'ont pas été rares.

Je crains fort qu'à la première visite de ce printemps, plusieurs d'entre nous ne se demandent : Mais que sont donc devenues mes belles populations, auraient-elles par hasard essaimé pendant cet hiver de malheur ?

M. Dulex, Panex s/Ollon, 21 février. — Le rucher va bien à ce que l'on peut voir : j'ai mis en hivernage dans de bonnes conditions avec assez de nourriture et de bonnes et belles colonies.

Décembre 22, sortie contrariée par le fœhn.

» 23, sortie en masse par un temps plus calme.

La première semaine de janvier sortie, mais en moins grande quantité.

Février 18, sortie générale; la neige est teintée en jaune aux environs du rucher.

Une colonie a un peu de diarrhée au trou de vol, mais ailleurs propre et sèche.

La diminution de la ruche sur balance se fait normalement, mais elle a bien augmenté en février.

M. G. Comtesse, Daillens, 22 février. — Toujours la même histoire, plaintes, déboires et illusions déçues, tel est le bilan de l'année 1909. Mais ne nous plaignons pas trop, elle peut encore se classer dans les années moyennes. J'ai conduit mes ruches, avec celles de M. Schumacher, pasteur, aux places « Vallée de Joux », le transport en chemin de fer s'est très bien effectué, mieux que la récolte du miel. Les ruches étaient pourtant extrêmement populeuses, mais après une réclusion forcée par quinze jours de pluies continuelles elles n'ont presque rien produit. Lorsqu'elles ont pu reprendre la clef des champs, elles ont essaimé et essaimé... Si bien qu'au lieu de remplir nos bidous nous avons pu soulager nos portemonnaie en téléphones, courses et envoi de ruches pour loger des essaims venus tardivement, et mis en quartiers d'hiver à grand'peine. Jusqu'à présent, 20 février, l'hiver n'a pas été trop funeste pour nos chères petites amies, à ce que j'ai pu constater à la bonne sortie de purification faite le 19 courant. Elle a été la bienvenue après deux mois de réclusion; pas trace de dysenterie et peu de mortes sur le plateau.

APICULTEURS

Faites vos commandes de cire gaufrée à

Jean BARBEY, aux Roches p. Dompierre (Fribourg).

Epaisseur pour nid à couvain, 5 fr. le kilo ; mince pour hausse, 5 fr. 20 le kilo.
Achat et échange de cire fondue et non fondue aux meilleurs prix possibles.

Grand Etablissement d'Apiculture

LUCIO PAGLIA & FILS

Castel San Pietro Emilia (Italie)

Honoré de prix dans toutes les expositions étrangères et nationales. Breveté par S. M. le Roi d'Italie, 36 ans de pratique. Chaque année la clientèle augmente. Exportation de mères-abeilles de la race italienne la plus pure. Essaims de $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ kg., rayons de miel vides, miel, cire. Prix modérés comme les années passées. Accélération et exactitude dans les expéditions. La surveillance et la direction continuelles du propriétaire dans le bâtiment à sélectionner les abeilles-mères qu'on fait seulement, avec soin, dans des colonies fortes, sont garanties pour la supériorité, fertilité et beauté de la race.

PRIX - COURANT :

Dans le mois de :	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.
P ^r une abeille-mère fécond.	8	7	6	5	4	3 1/2	3
P ^r un essaim de $\frac{1}{2}$ kg. fr.	16	15	14	12	10	8	6
» » 1 » »	20	19	18	16	14	12	8
» » 1 1/2 » »	25	24	23	20	16	14	10
Pour six abeilles-mères »						19	16.50
Pour douze » »						37	33
P ^r six essaims de $\frac{1}{2}$ kg. »						45	35
» douze » » $\frac{1}{2}$ » »						80	65
» six » » 1 » »						65	45
» douze » » 1 » »						100	90

Occasion favorable. Un paquet de feuilles de cire à facettes de cellules féminines (cire garantie toute pure) de 5 kilogs, emballage compris, préparées au moyen du modèle renommé de Rietsche, est envoyé pour 19 fr., franc de port. Dimensions : 20 × 25 cm. et 40 × 25 cm.

ATTENTION. Prenez toujours de bonnes reines, vous payerez quelque chose de plus, mais elles vous coûteront moins. Cet été a confirmé l'expérience.

A VENDRE

une dizaine de ruches Dadant-type avec une bonne population et assez de nourriture jusqu'à la prochaine récolte (abeilles noires). Prix à convenir.

A vendre à la même adresse **les essaims de 60 ruches en mai et juin**, aux prix de **15 à 22 fr.**, suivant leur poids et l'époque.

EMMANUEL BURGNER, SION.